

Communiqué de mise à disposition du rapport annuel et du document de référence 2009

Le document de référence 2009 incluant le rapport financier annuel a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 9 avril 2010.

Ce document intègre notamment :

- le rapport financier annuel prévu par l'article L 451-1-2 du Code monétaire et financier
- le rapport du Président sur les travaux du Conseil d'administration et les procédures de contrôle interne ;
- les rapports des Commissaires aux comptes.

Ce rapport est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site Internet du Crédit Coopératif (www.credit-cooperatif.coop rubrique Le Groupe Crédit Coopératif/informations financières).

<http://www.credit-cooperatif.coop/>

Contacts presse :

Claude Sevaistre – 01.47.24.89.71

Laure Capblancq – 01.47.24.80.64